



Saint-Trivier-sur-Moignans **FLASH INFOS**

www.mairie-sainttriviersurmoignans.fr
04 74 55 88 11

JUILLET 2023

Dans ce numéro :

A LA UNE :

Une nouvelle maquette pour le Flash Infos !

VIE MUNICIPALE et CITOYENNE :

Bienvenue à un nouvel agent municipal / Travaux pour la bibliothèque / Aménagements / Un coup de frais à l'espace Jean Vial / Repas du CCAS / Vague de chaleur - Recommandations / Atelier prévention des chutes pour les Utingeois de plus de 65 ans / Frelon asiatique / Subventions 2023 aux associations / Fête de la musique / Octobre rose / Protection Judiciaire de la Jeunesse / Opération tranquillité vacances / Fermeture estivale de la mairie et de l'agence postale / Nuisances sonores / Des calculatrices pour les futurs collégiens / Sécheresse / Visite au sénat / Service des poubelles / Conseiller numérique / Ambroisie / Déjections canines

VIE ASSOCIATIVE :

Forum des associations / Luth en joie / ADMR / BikingMan / Troupe d'Ain Soir / AFREJ / FCDB

DU COTE DES PROFESSIONNELS

CALENDRIER DES FETES

ETAT CIVIL

A LA UNE

Une nouvelle maquette pour le Flash Infos !

Voilà de nombreuses années que nous n'avons pas fait évoluer la présentation du Flash Infos.

C'est chose faite avec ce nouveau numéro, qui se veut plus actuel dans sa forme, tout en conservant toutes les informations concernant la vie de Saint-Trivier et de la Communauté de Communes.

Bonne lecture à tous !

EDITO

Nous sommes déjà en juillet, mois des moments de convivialité retrouvés.

Je veux commencer ces propos en exprimant un très grand merci à celles et ceux qui œuvrent, parfois pendant plusieurs mois, pour nous proposer des animations variées et de qualité. Leur succès confirme bien le plaisir que nous avons de nous retrouver pour des moments de partage et de loisirs.

Depuis 2014, j'avais l'habitude, avec le conseil municipal, de vous retrouver en réunion publique pour présenter les grandes lignes des engagements pour les mois à venir. Cette année, pour des raisons de calendrier, cette rencontre ne se fera qu'en septembre. J'espère que je pourrai alors vous annoncer - enfin ! - le début des travaux du groupe scolaire, puisqu'il semble que nous sommes arrivés au bout des contraintes administratives et de la prise en compte des attentes de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (fouilles archéologiques).

Moment fort sur cette année, la modification du PLU nous mettra en compatibilité avec le schéma de cohérence territoriale et les nouvelles règles d'urbanisme en lien avec la loi ZAN (Zéro Artérialisation Naturelle).

Autre sujet très important dans cette modification : l'étude et la maîtrise des opérations d'aménagements programmées, autrement dit comment organiser les deux futurs lotissements route de Montmerle et de Chaneins, afin de préserver l'aspect environnemental, respecter les densités de création d'unités d'habitation conformément au SCOT en vigueur, et d'y prévoir un cadre de vie sociologiquement agréable. La description que j'en fais est sans doute réductrice. Etant donné que ce sera la dernière grosse opération d'urbanisme de la commune, et ce pour très longtemps, nous avons le devoir de ne pas rater cette phase importante. Je reviendrai longuement sur ces sujets lors de la réunion de septembre.

La bibliothèque utingeoise, associative, va déménager. Elle sera bientôt dans l'ancienne salle paroissiale, au 10 rue de l'église. Elle bénéficiera d'un bel espace complètement rénové et facile d'accès. Profitez et abusez de ce lieu, vous y êtes attendus par une équipe de bénévoles motivée.

En parcourant ce flash infos estival, vous trouverez des précisions sur la vie de nos associations, sur leurs projets et quelques recommandations.

Passez un bel été !

Marcel LANIER
Maire



Bienvenue à un nouvel agent municipal

L'équipe des agents municipaux s'est renforcée depuis le 3 avril dernier, avec l'arrivée de Mr Damien THENON.

Il sera plus spécifiquement en charge des espaces verts.

Nous lui souhaitons la bienvenue, et une pleine réussite dans ses fonctions !



Travaux pour la bibliothèque

Conséquence du projet du groupe scolaire, la bibliothèque va s'installer dans l'ancienne salle paroissiale, rue de l'église.

L'électricité a été refaite pour un passage à l'éclairage LED, la plomberie défectueuse changée, les peintures des murs et du plafond rafraîchies.

Les nouveaux locaux ouvriront dans quelques semaines.



Aménagements

Des barrières bois ont été posées au niveau de l'espace vert côté sud des remparts, afin de sécuriser l'espace vert et le chemin doux.



Une plaque explicative sur l'histoire des remparts a été installée au niveau du chemin doux, dans l'espace vert ; elle vous invite à vous plonger dans l'histoire des remparts.



La mairie quant à elle a fini son lifting extérieur, avec l'installation d'une nouvelle plaque : HÔTEL DE VILLE.



Un coup de frais à l'espace Jean Vial

Cet été, l'espace Jean Vial se refait une beauté, avec un bon rafraîchissement des peintures de l'entrée principale, du bar, du couloir et des sanitaires.



Dans la grande salle, tous les murs seront repeints, et le marquage au sol sera complètement rénové. Pour finir, un nouveau rideau sera installé.

Le repas du CCAS pour les Utingeois de 75 ans et plus

Il aura lieu à l'espace Jean Vial le

samedi 18 novembre à partir de 12h30.

Si vous êtes nouvel Utingeois et que vous êtes né avant le 1^{er} janvier 1949, merci de vous faire connaître en mairie en précisant votre adresse et votre date de naissance, pour que nous puissions vous contacter.

Face aux fortes chaleurs, adoptez les bons réflexes



Buvez de l'eau régulièrement



Maintenez votre logement frais : fermez les fenêtres et volets la journée



Mouillez-vous le corps



Ne buvez pas d'alcool



Évitez les efforts physiques



Donnez et prenez des nouvelles de vos proches



Qui est plus particulièrement concerné ?

Personnes âgées de plus de 65 ans
Personnes dépendantes
Enfants

Personnes handicapées ou malades à domicile
Femmes enceintes
Travailleurs

Quels signaux d'alerte pour notre santé ?

Crampe
Fatigue inhabituelle
Vertiges ou nausées

Maux de tête
Fièvre supérieure à 38°
Propos incohérents

Face aux fortes chaleurs, adoptons les bons réflexes

Buvez régulièrement de l'eau sans attendre d'avoir soif
Rafraîchissez-vous et mouillez-vous le corps (au moins le visage et les avant-bras) plusieurs fois par jour
Évitez les efforts physiques
Mangez en quantité suffisante et ne buvez pas d'alcool
Évitez de sortir aux heures les plus chaudes et passez plusieurs heures par jour dans un lieu frais ou climatisé (cinéma, bibliothèque municipale, supermarché, ...)
Maintenez votre logement frais (fermez fenêtres et volets la journée, ouvrez-les le soir et la nuit s'il fait plus frais).



Atelier prévention des chutes pour les Utingeois de plus de 65 ans

Vous êtes en perte d'autonomie, ou âgé de plus de 65 ans ? Les ateliers Age'ilité, destinés aux personnes de plus de 65 ans présentant des risques de chute, sont faits pour vous !

Leur objectif : diminuer la fréquence, la gravité et les conséquences médico-sociales et psychologiques des chutes, et dépister les facteurs de risque.

Ils sont encadrés par un kinésithérapeute du réseau Kiné France Prévention formé au dépistage et à la prévention des chutes, qui est en lien avec des professionnels de santé de toutes spécialités.

Ces ateliers débutent par une conférence, qui sera organisée à l'espace Jean Vial, pour vous informer et vous sensibiliser.

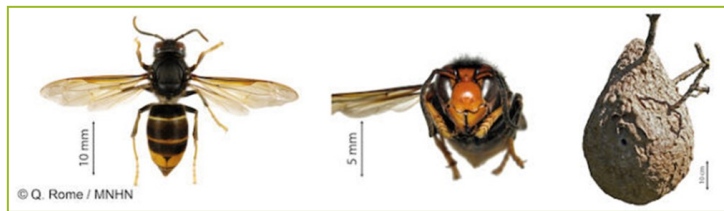
Puis vous pourrez vous engager à suivre 8 ateliers hebdomadaires d'une heure : bilans et tests, échauffements progressifs, routine, renforcement de la coordination, exercices de stimulation des différentes entrées de l'équilibre, automatisation du relever à partir du sol, conseil et orientation vers les structures locales existantes,...

Ces ateliers sont gratuits.

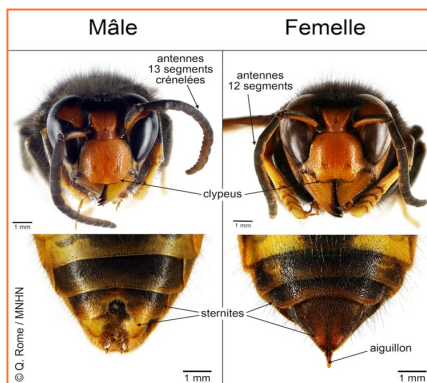
Le CCAS vous tiendra informés très rapidement de la date retenue pour ce nouveau service.

Le frelon asiatique, entre danger pour la biodiversité et bienfaits

Le frelon asiatique, (ou frelon à pattes jaunes) est une espèce dite « invasive ». Accusé de détruire les abeilles mellifères, c'est aussi, comme toutes les guêpes, un régulateur d'espèces d'insectes, mais aussi un pollinisateur. Cette espèce est à présent implantée, et il faut donc apprendre à vivre avec elle.



Quelles sont les origines du frelon asiatique ? Il est arrivé en France vers 2005, importé d'Asie par le biais des transports internationaux de marchandises.



Comment différencier les mâles des femelles ? Les mâles possèdent deux tâches jaunes à l'extrémité de l'abdomen, et pas d'aiguillon (organe de la ponte), au contraire des femelles, qui ont, elles, des tâches brunes et non jaunes. Des applications existent pour reconnaître le frelon asiatique et les espèces avec lesquelles il est fréquemment confondu, par exemple « BiodiversiClés » sur Android.

Comment vivent les frelons asiatiques ? Tout comme les abeilles, les frelons asiatiques vivent en colonie. Celle-ci est composée d'une reine, femelle reproductrice, et d'ouvrières, femelles stériles. Les autres mâles et femelles reproducteurs iront pondre des œufs ailleurs pour former d'autres colonies. Pour se nourrir, ils consomment d'autres insectes, notamment des abeilles.

Autre caractéristique partagée avec l'abeille : le frelon asiatique est un insecte pollinisateur. Il est donc essentiel à la biodiversité et la reproduction des plantes ! Ainsi, il ne faut surtout pas chercher à le tuer si vous en apercevez un. Il ne représente un danger pour l'homme qu'en cas de proximité et/ou si vous énervez le frelon asiatique (grands gestes, tentatives de lui nuire, ...).

À quoi ressemble un nid de frelons asiatiques ? Il est de petite taille, à moins de deux ou trois mètres de hauteur et à l'abri des intempéries. Durant l'été, le nid va grossir quand vont apparaître les ouvrières, et se déplacer sous un arbre, plus en hauteur que le premier, construit vers février. Il est alors plus rond, et mesure entre 60 et 80 cm.



Quelles recommandations ? De manière générale, près d'un cours d'eau, d'une mare ou d'un lac, évitez de marcher pieds nus dans l'herbe : vous risqueriez de marcher sur une guêpe, un frelon ou une abeille, qui vous piquerait alors sous le pied pour injecter son venin.

Concernant le frelon asiatique plus spécifiquement, ne surtout pas l'écraser ! Dans ce cas, il va libérer une substance qui va avertir ses autres congénères à proximité...pas pour leur intimer de fuir, mais au contraire pour leur désigner le responsable de l'attaque ! Vous risqueriez alors de voir débarquer plusieurs dizaines d'insectes, prêts aux représailles !

Mais alors, comment se débarrasser de ces colocataires bourdonnants ? Si le nid se situe en extérieur, il est recommandé de faire appel à un professionnel. N'envisagez l'appel aux pompiers que s'il se trouve dans une zone publique (école, hôpital, ...) ou à l'intérieur de votre logement. Il n'existe pas de pièges contre cette espèce, que ce soit pendant la formation de la colonie ou une fois celle-ci installée.

Sources : « Le Frelon asiatique », OPIE (Office pour les insectes et leur environnement) ROME, VILLEMANT, « Le frelon asiatique *Vespa Velutina* – Inventaire national du patrimoine naturel », Muséum national d'histoire naturelle, 2023
FNE (France Nature Environnement).

Les subventions aux associations votées en 2023

Parce que les associations constituent une puissante richesse pour un village et pour notre « vivre ensemble », la municipalité a renouvelé son soutien à ces forces vives lors du vote du budget.

Académie des Dombes	50	Foot	500
ADAPEI	800	Foot (remboursement location du stade)	435
ADMR	500	Pompier amicale	500
Anciens combattants	100	Pompier ASPVR	150
Bibliothèque	2 000	Sou des Ecoles	6 000
Luth en Joie	1 000	Gym volontaire	1 000
Croix rouge	150	Judo	1 000
Fanfare	3 000	Tennis	750
Ecole de musique	4 000	Energies citoyenne Dombes Saône Côtière	70

TOTAL : 22 005 Euros

(montants en Euros)

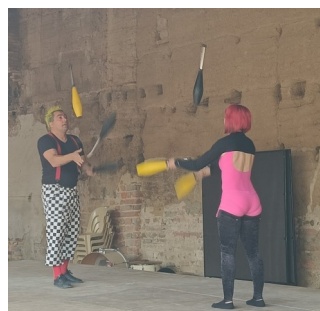
Encore un beau succès pour la fête de la musique !

Nous étions encore nombreux ce mercredi 21 juin aux Remparts pour célébrer la fête de la musique dans une belle ambiance.

Ce sont pas moins de 8 groupes qui ont animé la soirée : chant, orchestre, cirque, danse, ... plusieurs disciplines étaient à l'honneur pour le plaisir des petits et des grands, pendant que Ma Cantine Utingeoise servait boissons et sandwiches.

Vers 23 heures, les lampions des enfants ont accompagné tout le monde vers le stade, où le traditionnel feu d'artifice a mis des étoiles dans le ciel et dans les yeux.

Merci aux artistes, au public, et rendez-vous l'année prochaine !



Octobre rose

Nous souhaitons renouveler nos actions en faveur du dépistage du cancer du sein dans le cadre de l'opération « Octobre rose ».



Cette année, nous souhaitons confectionner des coussins spéciaux, qui permettent de soulager les douleurs des personnes opérées. Ces coussins seront remis aux professionnels de santé, chargés ensuite de les donner gratuitement aux malades qui le souhaitent.

Si vous avez un peu de temps et/ou des fournitures à donner (tissu, fil, utilisation d'une machine à coudre, ...), merci de vous faire connaître auprès de Claire Stremmsdoerfer (mail : adjoints@mairie-stm.fr). En fonction des bonnes volontés qui se seront exprimées, nous établirons le calendrier des ateliers à mettre en place pour réaliser ces coussins et qui auront lieu courant septembre.

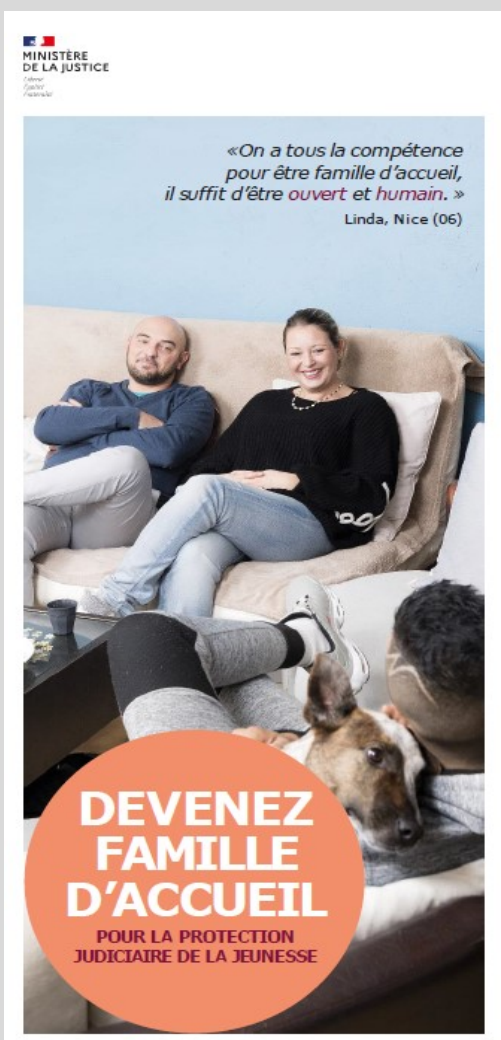
La Protection Judiciaire de la Jeunesse recherche des familles d'accueil

La Protection Judiciaire de la Jeunesse est une administration française rattachée au Ministère de la Justice. Son rôle est de prendre en charge les mineurs et jeunes majeurs sous-main de justice, mais également des mineurs au titre de la protection de l'enfance en danger.

Cette administration dispose de différents services pour permettre aux jeunes suivis de s'intégrer au mieux dans notre société, dont des dispositifs de placement. Mais elle est actuellement en manque cruel de lieux de placement sur le territoire pour les jeunes qu'elle suit.

Plus d'informations auprès de :

Protection Judiciaire de la Jeunesse Rhône-Ain
dtpjj-lyon@justice.fr
04 72 84 95 95



Petit rappel

Zen en vacances ? Bénéficiez de l'Opération Tranquillité Vacances !



Un petit rappel en cette période estivale, propice aux absences plus ou moins prolongées.

Vous allez bientôt vous absenter et vous craignez pour la sécurité de votre maison, de votre appartement ? Vous pouvez demander à la police ou à la gendarmerie de surveiller votre domicile !

Depuis 1974, le dispositif Opération tranquillité vacances (OTV) aide les vacanciers à être plus sereins. Limité aux mois de juillet et août à l'origine, OTV a été étendu à l'ensemble des vacances scolaires en 2009. Aujourd'hui, l'opération est élargie à toute période d'absence prolongée de particuliers, indépendamment des vacances scolaires.

L'opération tranquillité vacances, qu'est-ce que c'est ?

Il s'agit d'un service de sécurisation mis en œuvre par la police et la gendarmerie au bénéfice de ceux qui s'absentent pour une certaine durée.

Les vacanciers s'assurent ainsi de la surveillance de leur domicile, à travers des patrouilles organisées par les forces de l'ordre dans le cadre de leurs missions.

Les bénéficiaires de ce service sont assurés d'être prévenus en cas d'anomalie – soit en personne, soit par une personne de confiance résidant à proximité du lieu d'habitation : tentatives d'effractions, effractions, cambriolages. Informés, les victimes et leurs proches restés sur place sont en mesure d'agir au plus vite pour limiter le préjudice subi : remplacement des serrures, inventaire des objets volés, contacts avec la société d'assurance, etc.

L'opération tranquillité vacances, comment ça marche ?

Pour bénéficier du dispositif, il faut en faire la demande plusieurs jours avant la période d'absence (prévoir 2 jours au minimum) sur place, à la brigade de gendarmerie. Pour gagner du temps, un formulaire est accessible en ligne ; il est à remplir et à imprimer avant de se rendre sur place pour finaliser la demande.

Inscription et informations sur :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R43241>

Fermeture estivale de la mairie et de l'agence postale

La mairie sera fermée au public la semaine du 7 au 13 août et les samedis matins du 15 juillet au 19 août.

L'agence postale sera fermée les 11,12,13 juillet (ouvert le 15 juillet) et du 31 juillet au 15 août 2023.

Bel été à tous !

Et je baisse le son... Tondeuses, bricolage, animaux...

Les Flash Infos passent et hélas se ressemblent sur le sujet. D'où ce **RAPPEL de l'extrait de l'arrêté préfectoral** du 19/01/1993 :

- article 14 : les propriétaires et possesseurs d'animaux et ceux qui en ont la garde sont tenus de prendre toutes les mesures propres à préserver la santé, le repos et la tranquillité des habitants des immeubles concernés, et du voisinage.
Il est interdit, de jour comme de nuit, de laisser aboyer, hurler ou gémir, de façon répétée ou prolongée, un ou des chiens dans un logement, sur un balcon, dans une cour ou un jardin, dans des locaux professionnels ou commerciaux, dans un enclos attenant ou non à une habitation.
- article 15 : les travaux de bricolage et de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques, ..., ne peuvent être effectués que :
 - . les jours ouvrables de 8 h à 12 h et de 14 h à 19 h 30
 - . les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h
 - . les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h.

Des calculatrices pour les futurs collégiens

La remise des calculatrices offertes par la Mairie, aux 24 CM2 rentrant au collège en septembre, a eu lieu le vendredi 23 juin, juste avant la fête de l'école.

Nous leur souhaitons une belle réussite dans la poursuite de leur scolarité.



Point sécheresse

Les débits des cours d'eau sont en baisse et le niveau des nappes reste très bas

Notre commune se trouve en alerte renforcée depuis déjà plusieurs mois concernant l'usage de l'eau, pour les eaux souterraines et l'eau potable (usages économiques et domestiques).

Vous pouvez consulter l'article dédié sur le site de l'Etat :

<https://www.ain.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement-risques-naturels-et-technologiques/Eau-et-milieu-aquatique/Secheresse/Secheresse-2023/Secheresse-les-debits-des-cours-d-eau-sont-en-baisse-et-le-niveau-des-nappes-reste-tres-bas>

Sont par conséquent **interdits** :

- arrosage des massifs fleuris et des plantes en pot
- arrosage des jardins potagers, de 09:00 à 21:00
- lavage des véhicules à domicile
- remplissage et vidange des piscines privées et bains à remous
- arrosage des espaces verts et des pelouses
- lavage des toitures, voiries, terrasses, façades et surfaces imperméabilisées
- remplissage et vidange des plans d'eau
- toute manœuvre ayant une influence sur la ligne d'eau des ouvrages hydrauliques et le fonctionnement par éclusées.

Les fontaines publiques et privées en circuit ouvert ne peuvent pas prélever d'eau, sauf abreuvement des animaux.

Services des poubelles

A compter du 1^{er} juillet 2023, les bennes de tri du parking des Saulaies et du parking de l'espace Jean Vial vont disparaître, à l'exception des bennes à verre.

Désormais, vous avez deux poubelles (bac jaune à récupérer auprès des services techniques de la Communauté de Communes à Chatillon-sur-Chalaronne) :

Bac noir : les déchets ménagers <i>(pensez au compostage si vous le pouvez)</i>	Bac à couvercle jaune : les déchets recyclables ou valorisables (NB : <u>ces bacs ne seront pas pesés ; vous pourrez donc les sortir à chaque passage sans incidence sur votre facture</u>)
<p>Déchets acceptés :</p> <ul style="list-style-type: none">Bouchon en liègeCoton, coton-tigeCouche jetableMarc de café, sachet de théObjet en plastiquePapier déchiquetéPapier ou carton souilléVaisselle jetable en plastique	<p>Déchets acceptés :</p> <ul style="list-style-type: none">Pots de yaourtCartonnettesEmballages des produits alimentaires Tubes de dentifriceBoîtes à œufsSachets à intérieur aluminium (chips, paquets café, ...)Boîtes métalliques (de conserve...)Capsules café, thé, gourdes de compotes...,Boîtes en carton (lait, ...)PapiersJournaux, revues, enveloppesBouteilles et flacons plastiques (boissons, parfum, lessive, fromages blancs,)Sacs plastiques (congélation, sur emballage, ...) <p>NE PAS DEPOSER (à jeter dans le bac noir ou en déchetterie) :</p> <ul style="list-style-type: none">Film alimentaire, lingettes, toutes pièces de vaisselle, gants plastiques ou caoutchouc, mouchoirs papiers. <p>Attention ! Pas de masques chirurgicaux dans la poubelle de tri!</p> <p>De nombreux masques jetables sont malheureusement retrouvés dans les sacs jaunes et les colonnes de tri sélectif. Ces masques présentent un risque pour nos agents. Respectez -les. Jetez vos masques dans un sac fermé avec les ordures ménagères.</p>

Pour le verre (bouteilles, pots de confiture ou conserve en verre) : vous continuerez à les déposer à la benne aux parkings des Saulaies ou de l'espace Jean Vial. Attention : ne pas mettre les bouchons et les muselets.

Les débris de verre autre que les bouteilles, les bris de vaisselle sont à déposer à la déchetterie de Chatillon.

Pour le ramassage des poubelles, c'est toujours le vendredi, toutes les semaines ou en alternance (voir page suivante).

Mais attention, **aucune poubelle sur les trottoirs, les bords de route, les parkings ou tout autre lieu les autres jours**, où les poubelles doivent être stockées dans votre espace privé. Les poubelles ne sont pas des mobiliers urbains !!!!!



Services des poubelles (suite)

- Si vous habitez le centre du village (soit : avant les panneaux indiquant Saint-Trivier-sur-Moignans : *rue Montpensier, rue de l'église, rue de la beurrerie, rue des marais, rue du moyen âge, rue de la république, porte de Montmerle, allée des érables, route de Chaneins (avant le panneau Saint Trivier), impasse de la colline, route de Baneins (avant les établissements Bernard), chemin rouge, rue Antonin Poncet, chemin des amoureux, chemin des rails, route de Sandrans (de la pharmacie au rond point), rue de la glacière, route de Lyon (du monument aux morts au garage Renault), route de Villefranche, allée du pic épeiche, lotissements l'orée du village, les remparts, le grand chêne, la cure, saint Antoine, les cyprès, Beaumont, les tournesols, le chemin rouge, le grand portail, le puits vert, les terres du blanchet*) :
les deux poubelles (jaune et noire) seront ramassées tous les vendredis.
- Si vous habitez « la campagne » (soit en dehors des panneaux « Saint-Trivier ») :
 - ◇ lors des semaines impaires, ce sont les poubelles des ordures ménagères (bac noir) qui sont ramassées ;
 - ◇ lors des semaines paires, ce seront les poubelles avec le couvercle jaune.

Nota bene : aucun ramassage le vendredi 14 juillet

Pour tous les habitants, quel que soit le lieu d'habitation, les bacs jaunes (déchets recyclables) seront ramassés le samedi 15 juillet, et les bacs noirs (ordures ménagères) le seront le vendredi 21 juillet.

Pour les habitants du centre village (à l'intérieur des panneaux « Saint-Trivier-sur-Moignans ») : les bacs noirs (ordures ménagères) seront également collectées le lundi 17 juillet.



Financé
par



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Financé par
l'Union européenne
NextGenerationEU

Opération soutenue par l'État dans le cadre du dispositif Conseiller Numérique France Services - www.conseiller-numerique.gouv.fr.



**Vous éprouvez des difficultés
face au numérique ?
(Ordinateur, tablette, smartphone...)**

**Un conseiller numérique sera présent sur la commune
Un vendredi par mois (de septembre à novembre)
Pour répondre à vos questions**

**Les vendredis 1er septembre, 6 octobre et 3 novembre
de 14h à 16h
à la mairie de St Trivier/Moignans - place de l'Hôtel de ville**

Forum des associations

La rentrée est souvent source d'envies et de bonnes résolutions.

Pour vous présenter toutes les activités proposées au sein de notre commune, le forum des associations aura lieu aux remparts le

samedi 2 septembre 2023

De 09:30 à 12:30

Venez y choisir ce qui vous épanouira cette année !



Luth en Joie - La chorale autrement !

Merveilleux moments de partages et de découvertes lors du festival « Boucan et tintam'arts », les 2 et 3 juin derniers !

Un nombreux public est venu écouter et voir tous les artistes, et les artisans présents.



Après la fête de la musique du 21 juin, ce sont les vacances, bien méritées pour tout le monde.

Nous vous préparons bien sûr de nouveaux événements pour la saison prochaine, notamment notre prochain spectacle au mois de juin 2024. Alors, si vous voulez nous rejoindre, n'hésitez pas à le faire, nous reprendrons les répétitions le mercredi 13 septembre 2023.

BikingMan Origine, un championnat du monde d'ultracyclisme dans notre commune

Le vélo sera doublement à l'honneur dans notre communauté de communes cette année ! En effet, au-delà du Tour de France le 14 Juillet prochain, notre communauté de communes accueillera le BikingMan Origine aux alentours du 8 au 10 Août.

Il s'agit d'un championnat du monde d'ultracyclisme qui réunit sur chaque étape environ 150 aventurières et aventuriers, d'une vingtaine de nationalités, qui tentent de parcourir en solitaire et sans assistance, une distance de 1 000 km dans un délai maximum de 120 heures.

Les épreuves BikingMan Origine ont pour vocation, outre l'exploit sportif, de créer des itinéraires qui permettent aux participants de découvrir la beauté, la culture ainsi que la gastronomie des territoires traversés.

Pour les commerçants utingeois : les coureurs ayant besoin de se ravitailler en nourriture, en boissons ou de se reposer, vous pouvez agrandir et imprimer l'affichette ci-dessus, et l'afficher afin d'être facilement repérés et identifiés par les cyclistes de l'épreuve. Le fichier pour l'affichette est également à votre disposition sur simple demande à la mairie.

Pour tous, retrouvez l'itinéraire sur le site internet :

https://ridewithgps.com/routes/41639453?privacy_code=0TNyQg3SbJCsOzEJ

et les informations générales sur :

<https://bikingman.com/fr/aura-2023-fr/>

Et n'hésitez pas à encourager ces sportifs de l'extrême si vous les rencontrez !



Le Conseil Municipal au Sénat

Le Mercredi 28 juin dernier, les élus de la commune ont eu le privilège d'être reçus par Mr le Sénateur Patrick CHAIZE en personne, pour visiter et (re)découvrir cette institution qu'est le Sénat. Les élus ont également pu assister à la séance de questions d'actualité au gouvernement. Nous le remercions vivement, ainsi que son équipe, de leur accueil. Une journée très enrichissante !



L'ambroisie : une plante opportuniste envahissante et hautement allergisante pour l'homme

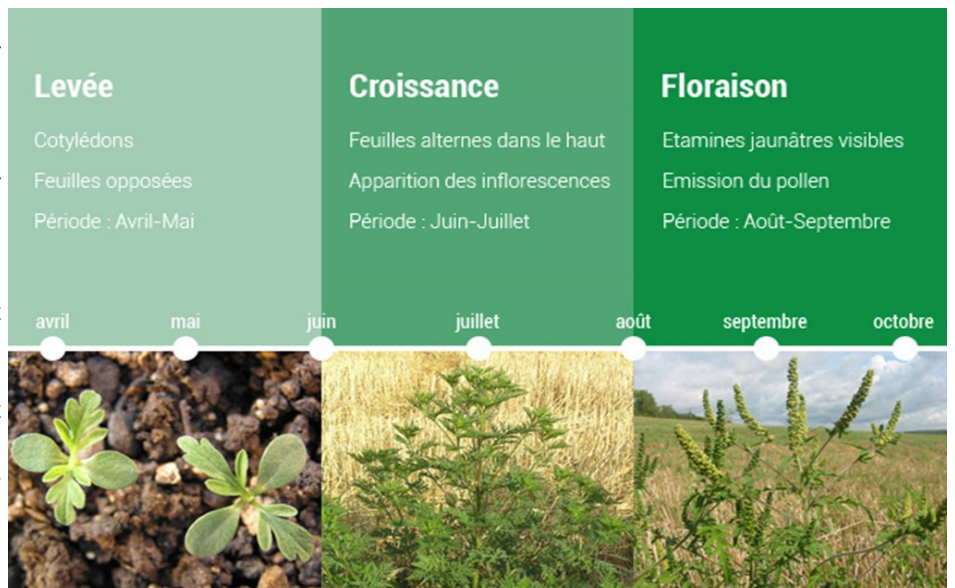
Comment la reconnaître ?

Cette cousine du tournesol est une plante au port aérien et peu dense. La hauteur d'une plante en fleurs peut varier de 10 à 180 cm.

Les feuilles sont larges, minces, très découpées, elles sont du même vert sur chaque face (ce qui les distingue des feuilles de l'armoise). Pas d'odeur quand on froisse la feuille entre les doigts.

La tige est généralement poilue, solide et fortement ramifiée, d'une hauteur de 70 cm en moyenne.

Petites et verdâtres, les fleurs sont disposées à l'extrémité des tiges. Les fleurs mâles sont groupées en longs épis bien visibles ; les fleurs femelles sont très discrètes, insérées à l'aisselle des feuilles à la base des épis « floraux », isolées.



Comment lutter contre l'ambroisie ?

La technique la plus simple et la plus radicale reste l'arrachage avant la floraison de la plante (après, il y a un risque de disséminer des graines, et donc d'aggraver l'expansion de la plante). Porter des gants dans tous les cas, et ajouter un masque et des lunettes si la plante est en fleurs.

Les pouvoirs publics ont développé plusieurs outils nationaux et régionaux pour repérer et lutter contre cette espèce. Pour toutes questions, vous pouvez adresser un mail à contact@signalement-ambroisie.fr, ou contacter l'équipe au 09 72 37 68 88.

Quels sont les dangers de l'ambroisie ?

Le pollen de l'ambroisie peut provoquer de graves allergies. Il suffit de quelques grains de pollen pour que des symptômes apparaissent : rhinite allergique, conjonctivite, trachéite, toux, urticaire, voire asthme et eczéma.

<https://ambroisie-risque.info/>

Et m... !

Les déjections canines sont un vrai fléau. Et si nous devons slalomer sur des trottoirs devenus champs de mine, ce n'est pas la faute des toutous mais bien de leurs maîtres.

Les crottes de chiens contiennent les mêmes bactéries que les déchets humains, y compris des agents pathogènes et sont donc nocives pour la santé. De plus, une crotte met plusieurs mois avant de se dégrader naturellement.

Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement, par tout moyen approprié, au ramassage des déjections canines sur tout ou partie du domaine public communal. En cas de non-respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une contravention de 1^{ère} classe.

Sur la commune, des canicrottes ont été installés pour lutter contre ce problème. Par souci d'hygiène, des zones sont par ailleurs interdites aux chiens. Pour le bien-vivre ensemble de tous, merci de les respecter.



DU COTE DES PROFESSIONNELS

- YOGA - MASSAGE AYURVEDIQUE - MUSICOTHERAPIE ENERGETIQUE : **Sarah DOVAL** - 70, rue de l'Eglise
06.68.10.56.47
Réseaux sociaux : Sarah Doval : Facebook / Instagram / Youtube



DECES

- 12 mars : STEPHAN Marcel *
19 mars : SOLA Marie-Claire *
6 mai : PEYRAT Roger
15 mai : CLEMENT Danielle *
20 mai : GARNIER André *
5 juin : DEBAERE Odette *
11 juin : BAILLY Georges
12 juin : FERRAND François-Joseph *
24 juin : SAINT-CYR Marcel *

* *Maison de retraite*

CALENDRIER DES FETES

JUILLET

- 1^{er} : Portes ouvertes de l'école de musique
1^{er} : Concours de Pétanque
2 : Fête du tennis
4 : Portes ouvertes de l'accueil périscolaire (AFREJ)
5 : Concours de Boules
22 : Concours de Pétanque

AOÛT :

- 5 : Concours de Pétanque
7 : Concours de Boules

SEPTEMBRE :

- 2 : Forum des associations
17 : Vente de Paëlla de la classe en 4
22 : Assemblée générale Sou des écoles et cantine
23 : Concours de Pétanque
24 : Assemblée générale de la Boule du Moignans

OCTOBRE :

- 7 : Soirée dansante du tennis
13 : Assemblée générale de la classe en 4
15 : Championnat de tennis
20 : Assemblée générale Marche ou Rêve
21 et 22 : Championnat de tennis
28 : Soirée dansante de la classe en 7
29 : Championnat de tennis

Comité de rédaction :

Marcel LANIER - Martine MOREL PIRON -
Claire STREMSDOERFER - Sébastien MERCIER -
Fabien BOURGEY - Pascale GUICHARD -
Sandrine COMBRY